

Rapport public Parcoursup session 2024

Institut de Formation en Ergothérapie ADERE - D.E Ergothérapeute

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Institut de Formation en Ergothérapie ADERE - D.E Ergothérapeute (26033)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 7%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut de Formation en Ergothérapie ADERE - D.E Ergothérapeute (26033)	Jury par défaut	Tous les candidats	48	637	476	281	56

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut de Formation en Ergothérapie ADERE - D.E Ergothérapeute (26033)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	573	434	262	49	87,5 %
			Masculin	64	42	19	7	12,5 %
			Total	637	476	281	56	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Institut de Formation en Ergothérapie ADERE - D.E Ergothérapeute (26033)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	124	69	29	11	28,2 %
				AB	158	138	72	18	46,2 %
				B	103	101	82	9	23,1 %
				TB	25	25	24	1	2,6 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	412	334	208	39	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	5	0	0	0	0 %
				Sans mention	53	21	7	5	41,7 %
				AB	49	43	18	4	33,3 %
				B	39	38	24	3	25 %
				TB	6	6	6	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	154	110	57	12	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	8	0	0	0	0 %
				AB	16	4	1	0	0 %
				B	14	10	4	1	100 %
				TB	3	3	1	0	0 %
				Total	41	17	6	1	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	11	3	1	0
			AB		4	1	0	0	
			B		3	2	2	0	
			TB		1	1	1	0	
			Total		19	7	4	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	11	8	6	4	100 %
				Total	11	8	6	4	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut de Formation en Ergothérapie ADERE - D.E Ergothérapeute (26033)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	277	216	132	23	41,1 %
			En réorientation	202	160	86	13	23,2 %
			Non scolarisés	116	71	47	18	32,1 %
			Scolarité étrangère	15	9	5	0	0 %
			Autres	27	20	11	2	3,6 %
			Total	637	476	281	56	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut de Formation en Ergothérapie ADERE - D.E Ergothérapeute (26033)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	91	76	55	5
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	63	53	28	4
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	52	47	32	3
			Autres doublettes	141	109	65	18
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	122	93	46	9

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Autres doublettes	18	8	5	1
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut de Formation en Ergothérapie ADERE - D.E Ergothérapeute (26033)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	26,2 %	26,7 %	30,6 %	16,7 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	18,2 %	18,6 %	15,6 %	13,3 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	15 %	16,5 %	17,8 %	10 %
		Autres doublettes	40,6 %	38,2 %	36,1 %	60 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut de Formation en Ergothérapie ADERE - D.E Ergothérapeute (26033)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	87,1 %	92,1 %	90,2 %	90 %
		Autres doublettes	12,9 %	7,9 %	9,8 %	10 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de Français, Mathématiques, Histoire-Géographie, Philosophie, SVT, Physique-Chimie, SES, Sciences de l'ingénieur, SNI, HLP, biologie-écologie, HGGSP	Notes de première et terminale.	Important
	Notes d'Anglais.	Notes de première et terminale	Complémentaire
	Épreuves anticipées du BAC notamment en Français (oral et écrit).	Moyenne épreuves anticipées du Baccalauréat en oral de Français et écrit de Français.	Important
	Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur pour les réorientations et reconversions professionnelles.	Résultats dans l'enseignement supérieur.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aptitude à suivre une démarche scientifique.	Appréciation des professeurs sur les bulletins, notes pour les post-bacs, lettre de motivation (argumentation pertinente, réaliste, syntaxe), fiche de suivi pour réorientation	Très important
	Aptitude à s'organiser dans son travail.	Champ « méthode de travail », « autonomie » de la fiche Avenir.	Complémentaire
Savoir-être	Aptitude à échanger, interagir, coopérer avec autrui.	Projet de formation motivé. Appréciation des bulletins. Activités et centres d'intérêts.	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés.	Champ « Capacité à s'investir » de la fiche avenir. Appréciation des professeurs dans les travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projets technologiques.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation. Capacité à expliciter sa démarche d'orientation.	Activités et centres d'intérêts. Lettre de motivation.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences pratiques en lien avec le métier. Implication et engagement argumenté dans des occupations.	Champ « engagement citoyen » de la fiche avenir - Rubrique « Activités et centres d'intérêts ». Lettre de motivation.	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Écologie (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Économiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une attention particulière est portée à chaque dossier. Une note globale est attribuée à chaque candidature. Cette note globale est constituée :

- de l'évaluation quantitative (notes des bulletins scolaires de 1ère et terminale / notes du baccalauréat).
- de l'évaluation de langue : des points de bonus sont attribués en fonction de la moyenne de l'étudiant en ANGLAIS- de l'évaluation de la fiche Avenir (directives du SIFEF)
- de l'évaluation qualitative (appréciation des enseignants / projet de formation / activités et centres d'intérêt) : 5 critères ont été définis pour l'évaluation qualitative. Chacun de ces critères doit être noté entre 0 et 20, des quarts de points peuvent être attribués pour départager les étudiants.

La Commission d'Examen des Vœux (CEV) a décidé d'utiliser un traitement algorithmique afin de l'aider dans ses travaux et non pour se substituer à elle. Le paramétrage du traitement automatisé a été discuté, défini et validé par les membres de la CEV. Le paramétrage de la note globale est fait pour chaque série. Il permet de prendre en compte les différentes évaluations et de donner un pré-classement général.

La CEV a défini une note seuil à 10/20, note en dessous de laquelle les dossiers ne sont pas classés, ce qui équivaut à un refus de candidature.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Ne pas négliger la rédaction du projet de formation, faire apparaître la connaissance de la formation visée et la motivation à s'inscrire dans cette formation et dans notre institut.- Participer aux journées portes ouvertes des instituts de formation qui intéressent les candidats, afin d'optimiser la connaissance de la formation mais également le métier d'ergothérapeute.- Participer aux différents salons d'orientation professionnelle. La rencontre d'étudiant-e-s ou de professionnel-le-s permet d'avoir une représentation plus précise du métier d'ergothérapeute et des différents domaines d'intervention.
- Aller à la rencontre de professionnel-le-s ergothérapeutes, sur leur lieu de travail, afin d'avoir une représentation du métier en situation de travail et de pouvoir ainsi en rendre compte dans le dossier de candidature.
- Compléter l'item "activités et centres d'intérêt" pour mettre en avant ses engagements associatifs et autres activités

Signature :

Yolaine ZAMORA,

de l'établissement Institut de Formation en
Ergothérapie ADERE